



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2021_50502_0014

A Marseille, le 07/09/2021

Direction des Etudes et Grands Projets de Construction

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Travaux de restauration charpentes, couvertures, plancher, façades de l'Eglise Saint-cannat-Les-Prêcheurs, 4 Rue des Prêcheurs, 13001 Marseille (6 lots)

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 6, posée le 03/09/2021 : Dans le CCTP - LOT ÉCHAFAUDAGE, l'article 1.7.3 définit l'obligation de la vérification journalière des échafaudages. Pouvez-vous nous préciser la période de la vérification (durant le montage ou bien après réception)?

Réponse 6, transmise le 07/09/2021 : Une vérification journalière devra être réalisée uniquement pendant la phase d montage de l'échafaudage.

Après la réception de l'échafaudage, une vérification mensuelle devra être réalisée, pendant toute la durée du chantier.
